



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 Mai 2021 à 20h

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Mireille DUCLOS TORTEL,
Dominique LE CRONC, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.
Monsieur Marc COUCHE, Franck DHENNIN
Représentés : Jacques PIOT a donné pouvoir à Chantal FRITSCH
Absent : Philippe PUIGMAL
Secrétaire de séance : Franck DHENNIN

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 mai 2021 :

Des rectifications doivent être apportées au PV

Choix du concepteur paysagiste -architecte pour le projet de la Tour de Guet :

Suite au lancement de la consultation pour le choix du concepteur paysagiste-architecte du projet de la Tour de Guet, 4 offres ont été reçues et c'est l'équipe composée de l'Atelier URBANIAK, les bureaux CEREG et Arch'Eco qui a été retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 26 775.00 € HT. Voté à l'unanimité

Projet de Bistrot de Pays :

Aucune décision n'a été prise car un complément d'information s'impose. La délibération est reportée au prochain conseil municipal.

Demande de subvention au Conseil Départemental pour le projet de la Tour de Guet dans le cadre du Dispositif Départemental d'Amélioration du Cadre de Vie :

Le dossier de demande de subvention sera présenté au Conseil départemental pour une aide financière de 8 000 € de Maîtrise d'œuvre et 20 000 € pour l'Aménagement. Voté à l'unanimité

La séance est levée à 21h

Le Maire,

Chantal FRITSCH